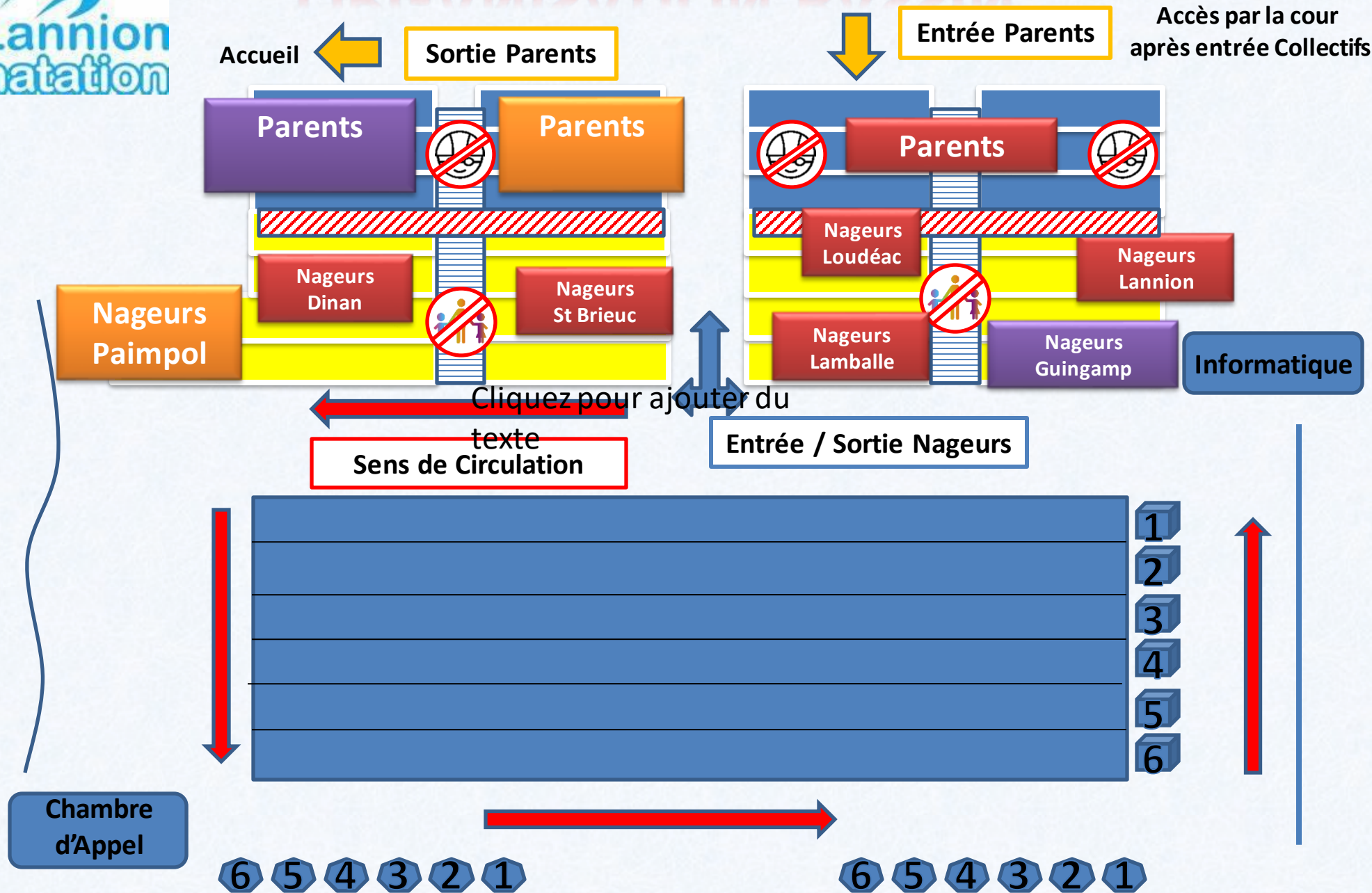


1er Plot Yaouank à Lannion



ORGANISATION BASSIN



- **Rappel Général**

Ne peut participer à une compétition, toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs de la COVID-19 (fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule, perte de goût ou de l'odorat) Chaque personne sur le bord du bassin respecte et fait respecter les gestes barrières : port du masque, distanciation physique, lavage des mains, utilisation de solution hydro alcoolique.

- **Rappel Protocole Fédéral**

1. LE NAGEUR

Le nageur porte un masque durant toute la compétition. Il peut retirer son masque avant son épreuve, une fois derrière le plot. Il doit le disposer dans un sac en plastique à son nom, ce sac est à apporter systématiquement pour chaque compétition. Pour une épreuve individuelle, il sort rapidement de l'eau, sans interagir oralement et remet immédiatement son masque.

2. L'OFFICIEL

L'officiel porte un masque durant toute la compétition, le port du masque est obligatoire sauf pour le starter et le juge-arbitre. Il possède son stylo personnel, son chronomètre, son sifflet s'il est Officiel A et Officiel B, et si possible un support pour écrire. S'il doit échanger avec un nageur suite à sa course, il veille à ce que le nageur porte un masque.

3. LE BENEVOLE

Le bénévole qui intervient sur le bord du bassin est au sein d'un club. A minima, son club doit pouvoir répertorier sa présence dans une liste de présence avec le poste occupé pendant la compétition. Il porte un masque durant toute la compétition.

4. L'ENTRAINEUR

L'entraîneur porte un masque pour chaque réunion. En préalable de la compétition, il répertorie précisément les nageurs présents au cours des réunions. Il possède son stylo personnel, son chronomètre, son matériel. Il est responsable de la bonne tenue de son groupe et veille à ce que les nageurs le composant restent entre eux.

1. RESPECT DE LA DISTANCIATION SOCIALE

- Chaque club respecte l'emplacement prévu sur le plan ci-dessus Pas de déplacement en dehors de ceux-ci. Les nageurs se déplacent uniquement vers la chambre d'appel.
- Sens de circulation unique aux bords des bassins pour éviter tout croisement des participants (voir plan)

2. REGLES DU PORT DE MASQUE

- **Port du masque permanent sur le bassin et dans la piscine par l'ensemble des acteurs (nageurs, entraîneurs, bénévoles, officiels et parents).** Oter le masque et le mettre dans un sac (type congélation) juste avant de monter sur le plot. Le remettre après récupération d'une respiration normale.

3. SECURITE ACCES PISCINE

- PROTOCOLE DE LA PISCINE: Respect du personnel et des règles édictées et affichées au sein de l'établissement. Respect des zones interdites d'accès indiquées sur le plan.
- REGISTRE DES PRESENCES dans le cadre de la Prévention pour déterminer d'éventuels cas contacts. Affichage du respect des gestes barrière.- Solution Hydro alcoolique: Des distributeurs seront disposés. Toutefois, chaque personne devra posséder sa propre solution Hydro alcoolique.

4. PROTOCOLE ACCUEIL NAGEURS ET PARENTS

Avant d'entrer dans l'établissement les parents et les nageurs de plus de 12ans devront présenter leur pass sanitaire

Dans les vestiaires collectifs :

- Les nageurs passeront par les vestiaires collectifs pour accéder aux bassins.
- **Les nageurs de Lannion, Guingamp et Lamballe utiliseront les vestiaires 1A (Filles) et 1B (Garçons)**
- **Les nageurs de Paimpol et Loudéac utiliseront les vestiaires 2A (Filles) et 2B (Garçons)**
- **Les nageurs de St Brieuc et Dinan utiliseront les vestiaires 3A (Filles) et 3B (Garçons)**

Accès gradins parents :

- Nous limitons l'accès aux gradins à un **seul** parent par famille. Les parents passeront par la petite cour située après l'entrée des vestiaires collectifs pour accéder aux gradins de la piscine. Les parents devront rester debout et respecter la distanciation physique d'un mètre. La sortie se fera par l'accueil de la piscine.

5. PARCOURS NAGEURS

• VESTIAIRES

- Sens de circulation unique

- **Vestiaires : vestiaires collectifs, dans la mesure du possible, les nageurs ne devront pas s'attarder dans les vestiaires**

- Affaires : dans un sac, au bord du bassin. Il est interdit de se changer sur le bord du bassin et d'avoir des affaires autres que celles nécessaires à sa pratique sportive.

• BASSINS

- L'accès se fait après une douche savonnée obligatoire.

- Sens de circulation unique (voir plan)

- Zone délimitée par chaque club.

- **Pas de mélange des nageurs avec les parents.**

• COURSES

- Appel à la chambre d'appel : Le nageur vient en maillot de bain (sans t-shirt du club), un sac plastique nominatif et son masque sur le visage.

- Près du plot : Le nageur met son masque dans le sac plastique.

- Après la course : Le nageur sort de l'eau. Il récupère son masque selon le sens de circulation.

6. PIQUE-NIQUE

-Il n'y aura pas de salle mise à disposition, il devra se faire dehors.